



**HAL**  
open science

# Le peuplement du Touat au XIVE-XVIe siècle : mémoire locale de lignages au sein d'un espace socio-culturel connecté

Elise Voguet

## ► To cite this version:

Elise Voguet. Le peuplement du Touat au XIVE-XVIe siècle : mémoire locale de lignages au sein d'un espace socio-culturel connecté. Une histoire sociale et culturelle du politique en Algérie et au Maghreb. Études offertes à Omar Carlier, 2018. hal-02639313

**HAL Id: hal-02639313**

**<https://hal.science/hal-02639313>**

Submitted on 28 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Le peuplement du Touat au XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle : mémoire locale de lignages au sein d'un espace socio-culturel connecté*

*(Réflexions sur l'utilisation d'une production manuscrite régionale tardive).*

Le Touat, région saharienne du sud-ouest de l'Algérie actuelle, fut à partir du XIV<sup>e</sup> siècle un carrefour du commerce transsaharien, à la croisée des routes reliant le Maghreb occidental – notamment Hunayn l'avant-port de Tlemcen, ainsi que la Tripolitaine (et l'Égypte), via le Mzab – à l'Afrique subsaharienne et plus particulièrement à Tombouctou.

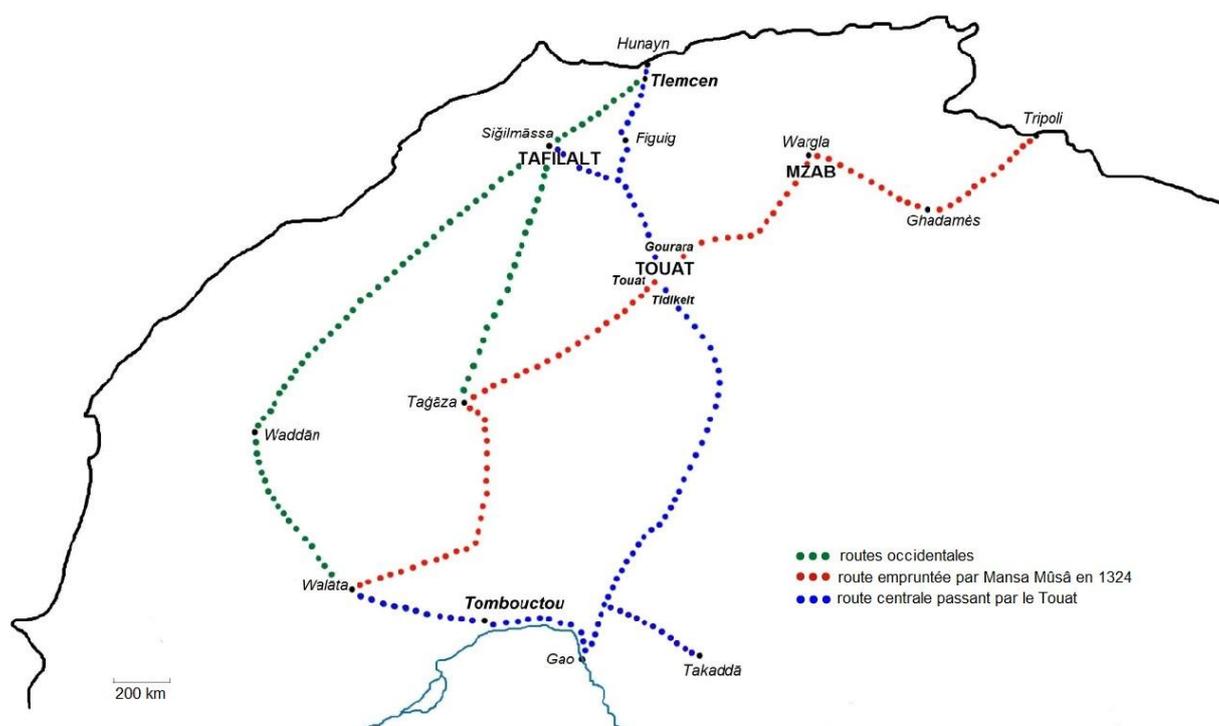


Figure 1 : Les axes de circulation sahariens XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle

La région, formée de trois sous-ensembles — le Touat à proprement parler, le Gourara et le Tidikelt — est située au sud du grand Erg occidental qui est une zone dunaire totalement inhabitée. Elle se caractérise par une série d'oasis qui s'égrènent autour du plateau du Tadma'it. Elle présente à la fois les caractéristiques d'une société rurale organisée en îlots de sédentarité qui forment un archipel oasien et, à partir du XIV<sup>e</sup>, celles d'une société totalement connectée au Maghreb et à l'Afrique subsaharienne. Le peuplement du Touat s'est alors à la fois développé et diversifié.

Peu de travaux ont été consacrés au Touat et à son peuplement. L'intérêt pour cette région a été inauguré par le travail d'un interprète militaire de l'Armée d'Afrique, Alfred Georges Paul Martin, qui, alors qu'il était en poste à Adrar, entreprit une collecte de manuscrits et documents auprès des familles locales afin de proposer une histoire de la région de la Préhistoire à l'époque coloniale. Il est l'auteur de deux ouvrages, parus respectivement en 1908 et 1923, qui sont d'un intérêt tout à fait exceptionnel surtout parce qu'il y propose la traduction d'une série de textes qu'il avait alors réunis et qui, pour beaucoup, ont aujourd'hui disparu<sup>1</sup>. Depuis une dizaine d'années, ces textes locaux ont fait l'objet d'un intérêt renouvelé.

Ces sources écrites, celles utilisées par Martin mais aussi celles qu'on trouve jusqu'à aujourd'hui dans les bibliothèques privées (*khizānāt*) du Touat, permettent de réfléchir à la construction de l'histoire de la région, notamment celle de son peuplement. Les textes traduits par Martin sont extraits, pour la plupart, de chroniques rédigées par des érudits locaux entre la toute fin du XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Le texte le plus ancien est celui de Muḥammad 'Abd al-Hādī al-Sba'ī (originaire du ksar d'al-Sba' situé au nord d'Adrar). Il s'agit, d'après Martin, de notes, datées du 6 *rabī' al-awwal* 1003/19 novembre 1594, recopiées dans une chronique postérieure d'environ un siècle, celle de Mubarak b. 'Alī al-Manāṣīrī (m. 1714), aujourd'hui introuvable. L'interprète militaire traduit ensuite plusieurs passages de chroniques qu'il date de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ou du XVIII<sup>e</sup>. L'une est rédigée par le fondateur de la zawiya de Tinilān, Aḥmad b. Yūsuf al-Tinilānī (m. 1078/1667)<sup>2</sup>. D'après Martin, celui-ci serait en effet l'auteur d'une « histoire très complète des origines des Touatiens » dont il n'a pas retrouvé de témoin alors qu'elle aurait été copiée en huit exemplaires « du vivant de son auteur »<sup>3</sup>. Il n'en a découvert qu'un feuillet dans un autre ouvrage qu'il traduit en partie dans *Les oasis sahariennes*<sup>4</sup>. L'ouvrage est connu dans la région sous le titre de *Usūl Ahl Twāt* « origines des gens du Touat »<sup>5</sup> mais il reste introuvable. Une autre chronique a été compilée par un certain Aḥmad b. 'Abd al-Raḥmān al-Ḥassanī (qui écrivait en 1687)<sup>6</sup>, une autre encore est attribuée à un certain 'Abd al-Salam b. Aḥmad b. 'Alī (qui écrit en 1713)<sup>7</sup> mais nous ne connaissons ces deux dernières que les morceaux choisis que traduit Martin. Il cite enfin à

<sup>1</sup> Alfred Georges Paul Martin, *Les oasis sahariennes (Gourara-Touat-Tidikelt)*, Alger, 1908 ; Alfred Georges Paul Martin, *Quatre siècles d'histoire marocaine : au Sahara de 1504 à 1902, au Maroc de 1894 à 1912, d'après archives et documentations indigènes*, Paris, 1923.

<sup>2</sup> 'Abd Allāh Muḡlāfī et Mubārak Ja'fī, *Mu'jam A'lām Tuwāt*, Alger, Manshūrāt al-riyāḥīn, 2013, p. 92-93.

<sup>3</sup> Martin, *Quatre siècles*, p. 28.

<sup>4</sup> Martin, *Les oasis sahariennes*, p. 42, 61.

<sup>5</sup> 'Abd al-Ḥamid Bakrī, *Al-Nubdha fī tārikh Tuwāt wa a'lāmiha*, Alger, al-Ṭibā'at al-'Aṣriya, 2010, p. 78.

<sup>6</sup> Martin, *Les oasis sahariennes*, p. 78.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 65.

plusieurs reprises, le texte d'une chronique du XVIII<sup>e</sup> siècle qui a, quant à elle, été retrouvée, éditée et traduite. Cela permet d'avoir un texte complet, la principale difficulté posée par les traductions de Martin étant le caractère très fragmentaire des textes qu'il cite. Cette chronique complète est intitulée *Al-qawl al-basīt fī akhbār Tamantīt* « Récit simplifié de l'histoire de Tamentit »<sup>8</sup>, la principale ville du Touat. Il s'agit d'un texte assez court d'Ibn Bābā Ḥayda al-Tamantītī (m. 1184/1770) dont on trouve une copie manuscrite à la Bibliothèque Nationale de France<sup>9</sup>, et plusieurs autres dans les fonds actuellement conservés au Touat<sup>10</sup>. Grâce à cet exemple et à tous les autres morceaux choisis traduits par Martin, il est possible de se faire une idée de la nature de ces chroniques locales. Il s'agit en fait de mises par écrit de traditions qui, pour la plupart, étaient jusque-là orales. Si leurs sources divergent, les compilateurs font état des différentes versions d'une tradition en utilisant des expressions comme « les uns prétendent..., d'autres soutiennent... », et ne prennent pas nécessairement position pour soutenir l'une ou l'autre version. Ces traditions orales sont compilées avec des sources écrites, pour certaines appartenant à l'histoire maghrébine — chroniques, récits de voyage ou recueils juridiques : nous trouvons notamment cités Ibn Khaldoun, Ibn Baṭṭūṭa, ainsi que le *Mi'yār al-Wansharisi* qui est un recueil de jurisprudences ayant assez largement circulé au Touat...—. Des textes exogènes donc, mais aussi d'autres, élaborés localement relevant de documents de type juridique, actes notariés, registres — répertoire des foggaras par exemple —, archives familiales (arbres généalogiques, récits d'origines, chroniques antérieures...). Pourtant le recours à cette documentation écrite est mineur par rapport à l'ensemble largement dominé par les récits oraux. Ces chroniques sont d'ailleurs complétées par l'observation directe du compilateur qui décrit également l'état des choses à son époque avec des formules comme « de nos jours », « aujourd'hui », notamment dans la description des ruines de différents ksour, des populations que l'on y trouve à son époque ou des usages qui sont faits des vestiges. Al-Tamantītī dit très clairement que c'est à la demande de la population (*al-nās*) qu'il a réuni les traditions (*akhbār wa qisas*) qu'il a pu recueillir « pour que (son) travail puisse être utile à quiconque voudra le consulter »<sup>11</sup>. Il précise plus loin : « j'ai tenté de recueillir quelques nouvelles [...] d'après ce que j'ai entendu raconter (*'alā mā sami'tuhu min al-nās*) [...] et les écrits divers que j'ai consultés (*wa 'alā mā wajadtuhu maktuban 'alā*

<sup>8</sup> Bābā Ḥayda Al-Tamantītī, *Iqlīm Tuwwāt khilāl al-qarnayn 18-19 al-mīlādīyīn : Al-qawl al-basīt fī akhbār Tamantīt*, F. M. Faraj (ed), Alger, Diwān al-Maṭbū'āt al-Jāmi'iyya, 1984.

<sup>9</sup> BnF Arabe 6399.

<sup>10</sup> On en trouve notamment une copie dans la *khizānat* Ibn 'Abd al-Kabīr de Lemtarfā (ms. 312), une autre dans la *khizānat* al-Ḥājj Muḥammad Bakrāwī à Tīmī (sans num.).

<sup>11</sup> Al-Tamantītī, « Origines des populations du Touat d'après les traditions conservées dans le pays », trad. par Louis Watin, *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 1905, p. 224.

*dhalika*) ». Dominent donc les récits oraux articulés grâce à des formules comme « je témoigne, par Dieu, avoir entendu mon père dire que... » ou « ce récit (*riwāya*), est connu des gens âgés et c'est Untel qui le tient de son père » ou encore « je jure, par Dieu, avoir entendu ce témoignage d'Untel ».

Si Martin cite quelques récits de voyage comme celui d'Ibn Baṭṭūṭa<sup>12</sup> et celui plus tardif d'al-'Ayyashī<sup>13</sup>, il ne semble pas s'être vraiment intéressé à ce genre de texte parmi les productions régionales touaties. Il ne cite que le texte d'un certain Mūlay Aḥmad b. Hāshim daté de 1705<sup>14</sup> alors que plusieurs textes de ce genre nous sont parvenus<sup>15</sup>. Dans ces récits, les auteurs décrivent leur trajet (notamment pour se rendre au pèlerinage) et peuvent à l'occasion faire des remarques sur les populations rencontrées. Mais là encore ces récits sont tardifs, les textes ne remontant pas avant le XVII<sup>e</sup> siècle. Ils ne sont donc utilisables qu'en considérant qu'une situation tardive conserve des traces interprétables des dynamiques passées (démarche régressive). En ce qui concerne l'histoire du peuplement, combiner l'utilisation de ces documents à celle de la toponymie, de l'archéologie ou des photos aériennes peut s'avérer heuristique.

Les bibliothèques privées conservent un autre groupe de textes qui a plus récemment attiré l'attention. Il s'agit des recueils de jurisprudences mālikites locaux, qui sont au cœur du projet ANR Touat que je dirige<sup>16</sup> : nous les répertorions et nous décrivons et numérisons les manuscrits qui sont désormais consultables à la section arabe de l'IRHT. Le premier à évoquer ces textes est sans doute l'anthropologue Gilbert Grandguillaume qui dans les années 1970 publie une série d'articles sur l'évolution des structures sociales du Touat en mettant à contribution quelques consultations compilées dans le plus gros corpus régional, la *Ghunya*<sup>17</sup>. Il faut ensuite attendre les années 2010 et le travail de Judith Scheele également sur ce même corpus<sup>18</sup>, toute une série de travaux d'étudiants de l'université d'Adrar sous la direction de

<sup>12</sup> Ibn Baṭṭūṭa, *Voyageurs arabes*, trad. par P. Charles-Dominique, Paris, Gallimard, 1995.

<sup>13</sup> Al-'Ayyāshī, « Voyage dans le sud de l'Algérie et des états barbaresques de l'ouest et de l'est par El-'Aīachi et Moula-Ah'med », in *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, Sciences historiques et géographique*, trad. par A. Berbrugger, vol. IX, Paris, 1846.

<sup>14</sup> Martin, *Quatre siècles*, p. 74.

<sup>15</sup> On peut citer par exemple la *Riḥla* de 'Abd al-Karīm al-Bakrī (m. 1633) ; la *Riḥla* d'al-Hilālī (m. 1688) ; la *Riḥla* de 'Umar b. 'Abd al-Qādir al-Tinilānī (m. 1739)

<sup>16</sup> www.touat.fr.

<sup>17</sup> Gilbert Grandguillaume, « Régime économique et structure du pouvoir. Le système des foggara du Touat », *ROMM* 13-14, 1973, p. 437-457 ; « Universalisme musulman et pratique locale au Touat », in *Actes du XXIX<sup>e</sup> Congrès international des orientalistes*, éd. par C. Cahen, Paris, 1975, p. 89-93 ; « De la coutume à la loi : droit de l'eau et statut des communautés locales dans le Touat précolonial », *Peuples méditerranéens* 2, 1978, p. 119-133.

<sup>18</sup> Judith Scheele, « Councils without customs, qadis without states: property and community in the Algerian Touat », *Islamic Law and Society* 17, n<sup>o</sup> 3, 2010, p. 350-374 ; « L'énigme de la faggâra : commerce, crédit et

Muhammad Hutiya<sup>19</sup> et la thèse d’Ismaïl Warscheid, récemment publiée, sur la justice islamique dans le grand Touat, pour avoir une idée plus précise sur ces recueils régionaux<sup>20</sup>. La production de ces sources, si elle commence vraisemblablement à la toute fin du XV<sup>e</sup> siècle, date, pour la plus grosse part du XVIII<sup>e</sup> et le recueil le plus connu et diffusé, la *Ghunya* d’al-Balbālī (m. 1845), est du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces recueils sont colligés par des savants de la région, qui ont fait leurs études sur place même s’ils sont parfois partis parfaire leur formation notamment à Fès ou à Sijilmasa, avant de revenir au Touat. Ils répondent à des questions sur la gestion quotidienne de la vie dans les ksour en inscrivant cette gestion dans les cadres du droit mâlikite et de l’héritage scripturaire maghrébin de cette école<sup>21</sup>.

Il convient de signaler un dernier genre littéraire, celui des recueils biographiques qui répertorient les savants de la région et permettent ainsi d’identifier les juristes du Touat qui ont rendu les fatwas compilées dans les recueils locaux. Ces recueils sont également très tardifs<sup>22</sup> et rassemblent, comme dans les chroniques, des informations collectées, oralement ou dans des ouvrages du même genre mais provenant d’autres espaces : on trouve notamment, sur certains savants des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, des données collectées dans les recueils tlemcéniens, comme le *Bustān* d’Ibn Maryam<sup>23</sup> ou le *Nayl al-ibtihāj* d’Aḥmad Bābā<sup>24</sup>.

Comment ces érudits du Touat du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles pensent-ils, présentent-ils, « inventent-ils » l’histoire du peuplement de leur région ? La question des migrations est au cœur de ces récits qui présentent une histoire liant le passé de la région à l’arrivée de groupes nomades (notamment pour le XIV<sup>e</sup> siècle). Au niveau local, c’est à la fois autour de la fondation des ksour et de la trajectoire d’hommes et de lignages que s’articule la mémoire du Touat.

---

agriculture dans le Touat algérien », *Annales Histoire Sciences Sociales*, 67, n° 2, 2012, p. 471-493 ; *Smugglers and Saints of the Sahara: regional connectivity in the twentieth century*, Cambridge, Cambridge University, 2012.

<sup>19</sup> On peut par exemple citer Zuhayr Fazān, *Hāḍira Tuwāt al-Mālikiya : A’lāmuha-Nawāziluha-Khaṣā’iṣuḥa*, Magistère sous la dir. de M. Hūtiya, Université d’Adrar, 2011 ;

<sup>20</sup> Ismaïl Warscheid, *Droit musulman et société au Sahara prémoderne. La justice islamique dans les oasis du Grand Touat (Algérie) aux XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Leiden, Brill, 2017.

<sup>21</sup> Parmi les compilations les plus importantes qui ont été numérisées dans le cadre du projet ANR Touat on peut citer les *Nawāzil* de ‘Abd al-Raḥman al-Jantūrī (m. 1747) ; le recueil de Muḥammad Bal’ālam al-Zajlāwī (m. 1769) ; la *Ghāyat al-amānī fī ajwibat Abī Zayd al-Tinilānī* (m. 1775) ; la *Ghuniya al-muqtaṣid al-sā’il fīmā waqa’a fī Tuwwāt min al-qaḍāyā wa l-masā’il* de Muḥammad b. ‘Abd al-Raḥman al-Balbālī al-Mloukī (m. 1845).

<sup>22</sup> On peut notamment citer la *Durrat al-fākhira fī dhikr mā bi-Tuwāt min al-‘ulamā’ wa l-ashrāf al-idrīssiyyīn wa l-‘alāwiyyīn* de Muḥammad b. ‘Abd al-Qādir al-Tinilānī (première moitié XIX<sup>e</sup> siècle) ; la *Durrat al-Aqlām fī akhbār al-Maghrib ba’d al-islām* de Muḥammad b. ‘Abd al-Karīm al-Tamanṭī (m. 1952).

<sup>23</sup> Ibn Maryam, *El-Bostan ou Jardin des biographies des Saints et savants de Tlemcen*, trad. par F. Provenzali, Alger, Imprimerie Orientale Fontana, 1910.

<sup>24</sup> Aḥmad Bābā Al-Tinbukī, *Nayl al-Ibtihāj bi-Taṭrīz al-Dibāj*, éd. par ‘A. al-Ḥ. Al-Harāma, Tripoli, Kuliyya al-da’wa al-islāmiyya, 1989.

### Une histoire qui lie le passé de la région à l'arrivée de groupes nomades.

Pour étudier les populations en présence au Touat au XIV<sup>e</sup> siècle, les sources sont essentiellement constituées des chroniques locales traduites par Martin dont le *Kitāb al-qawl al-basīṭ*. On trouve également quelques mentions éparses dans la littérature classique (notamment dans les textes d'Ibn Khaldoun et de Léon l'Africain<sup>25</sup>). Au moment où la région se développe avec le déplacement de la route menant au *bilād al-sudān* (voir Figure 1), la population du Touat était encore majoritairement berbère zénète, malgré les vagues successives de tribus arabes dès le IX<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>.

La tradition locale évoque ainsi des tribus venues de l'est et installées on ne sait quand dans la région : le premier groupe serait celui des Guedoua venus d'Égypte et installés dans le Reggane au sud-ouest du Touat, mais rien de précis n'est mentionné ni sur la date ni sur les raisons de leur arrivée<sup>27</sup>. Vint ensuite celui des Bermaka (Boramik) qui, selon les traditions rapportées au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, seraient arrivés d'Irak d'où ils fuyaient les Abbassides. Ils se seraient également installés dans la partie méridionale du Touat : les données sur leur arrivée dans la région varient selon les chroniques — certaines datent cet événement au IX<sup>e</sup> siècle, d'autres plus tardivement au XI<sup>e</sup>, pour d'autres encore en plusieurs vagues. Installés dans la région de l'Oued el-Henné, entre Zawiyat Kunta et Sali et plus au sud dans le Reggane, ils sont encore mentionnés dans la région au XVI<sup>e</sup> siècle, intervenant dans les luttes inter-tribales<sup>28</sup>.

---

<sup>25</sup> Ibn Khaldūn, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, trad. par Le Baron de Slane, 3 vol., Alger, Imprimerie du Gouvernement, 1852. Jean Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, éd. par A. Épaulard, 2 vol., Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve, 1981.

<sup>26</sup> Ibn Khaldūn, *Histoire des Berbères*, vol. I, p. 116.

<sup>27</sup> Martin, *Les oasis sahariennes*, p. 64.

<sup>28</sup> Martin, *Quatre siècles*, p. 34.



Figure 2 : Les agglomérations actuelles de la Wilâya d'Adrar

Arrivent ensuite plusieurs tribus arabes hilâliennes. Les premiers mentionnés sont les Meharza/Meharez qui nomadisaient dans toute la région, depuis le M'guiden au nord-est jusque vers l'Oued el-Henné au sud-ouest. Ils auraient soumis les populations locales et les auraient contraintes au paiement d'un tribut. Plusieurs autres groupes qui suivirent sont énumérés, Awlād Muḥammad, Awlād Talḥa, Awlād Bū 'Alī...faisant apparaître ces mouvements migratoires venus du Maghreb dès le début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>.

<sup>29</sup> Martin, *Les oasis sahariennes*, p. 76.

Ibn Khaldoun évoque ensuite l'arrivée de nouvelles tribus, notamment les arabes Ma'qīl qui faisaient partie des troupes d'Abū 'Alī, fils de l'émir mérinide, venu conquérir la région en 1315. Certains de ces Ma'qīl seraient restés au Touat<sup>30</sup>, parmi eux les Dhawī 'Ubayd Allāh qui quittent le Tell et se transportent « chaque année dans la région touatienne et viennent prendre leur quartier d'hiver dans le Touat »<sup>31</sup>. Ils sont également mentionnés par Ibn Baṭṭūṭa qui, lors de son passage en 1353, évoque leur révolte contre les troupes mérinides<sup>32</sup>. Il est intéressant de noter que ces événements, comme les noms de ces groupes, sont absents des productions locales.

C'est également le cas des Banū 'Āmir, qui étaient partiellement sédentarisés sur les confins du territoire 'abdalwadide (entre Tlemcen et Oran) et accompagnaient les caravanes commerciales jusqu'au Gourara<sup>33</sup>. Ibn Khaldoun les décrit par exemple en 773/1372, escortant Abū Hammū, le sultan 'abdalwadide, qui avait à nouveau fui sa capitale, chassé par les troupes du mérinide Abū Fāris 'Abd al-'Azīz (767/1366-774/1372) et qui arriva au Gourara où on lui fit bon accueil<sup>34</sup>. Là encore certains se seraient installés dans la région. Rien non plus dans les chroniques locales qui donnent à voir, quant à elle, l'arrivée d'autres groupes venus du nord, notamment du Tafilalt (les Awlād 'Alī Ben Taḥar)<sup>35</sup> et de la région de Figuig (les Awlād Ben Sīdī)<sup>36</sup>.

D'une manière générale, on peut souligner que les données avancées dans les chroniques locales restent très floues et présentent des récits parfois contradictoires ce qui interdit bien sûr de leur accorder le crédit de la chronologie<sup>37</sup>. Jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, ces données sont organisées autour des migrations de grands groupes, notamment de nomades arabes qui venaient auparavant prendre leur quartier d'hiver dans la région et qui progressivement s'y installent de manière continue, réduisant le rayon de leur transhumance au cadre du grand Touat. A côté de ces grands groupes (Guedoua, Bermaka, Meharza...) les

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 105 ; Ibn Khaldūn, *Histoire des Berbères*, vol. I, p. 116 et III, p. 298.

<sup>31</sup> Martin, *Les oasis sahariennes*, p. 117 ; Ibn Khaldūn, *Tārīkh Ibn Khaldūn : al-musammā dīwān al-mubtada' wa-l-khabar fī tārīkh al-'arab wa-l-barbar wa-man 'āṣarahum min dhawī al-sha'n al-akbar*, éd. par Khalīl Shaḥāda, Beyrouth, Dār al-fikr, 2010, vol. VI, p. 80 ; Ibn Khaldūn, *Histoire des Berbères*, vol. I, p. 120.

<sup>32</sup> Ibn Baṭṭūṭa, *Voyageurs arabes*, p. 1048.

<sup>33</sup> Jean Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, vol. I, p. 29.

<sup>34</sup> Ces événements sont évoqués à plusieurs reprises par Ibn Khaldūn, *Tārīkh*, vol. VII, p. 187, 440 ; Id., *Histoire des Berbères*, vol. III, p. 474-475, IV, p. 389. Voir aussi Yaḥyā Ibn Khaldūn, *Histoire des Beni 'Abd el-Wād rois de Tlemcen (Abou Zakariya Yah'yā Ibn Khaldoun)*, trad. par A. Bel, Alger, ENAG, 2011, p. 463.

<sup>35</sup> Martin, *Les oasis sahariennes*, p. 108. Les Oulad Ali Ben Tahar qui « s'installèrent dans les ksour et se mêlèrent aux habitants ».

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 107 : 1432 les Oulad Ben Sidi qui s'installent à Bouzane.

<sup>37</sup> Lucette Valensi faisait le même constat en étudiant les récits oraux enregistrés par les officiers coloniaux : voir Lucette Valensi, *Fellahs tunisiens. L'économie rurale et la vie des campagnes aux 18e et 19e siècles*, Paris-La EHESS, 1977, p. 31-40.

chroniques et la tradition orale mentionnent l'arrivée d'autres tribus désignées par l'expression *Awlād Untel* (*Awlād Muḥammad*, *Awlād Bū 'Alī*, *Awlād b. Hariz...*) qui introduit l'idée de lignage dans le paysage. Tous ces groupes s'insèrent dans la région, se mélangeant aux populations locales qui vont s'arabiser linguistiquement, et parfois aussi généalogiquement, surtout pour la région du Touat, celle du Gourara restant largement berbérophone au point que certaines populations d'origine arabe vont au contraire se berbérifier. Une chronique locale du XVII<sup>e</sup> siècle fait état de cette distinction Arabes/Berbères présentant les premiers comme *Mahbūb*, les second comme *Malūl* et évoquant les « luttes fréquentes (qui) se produisirent entre les uns et les autres (et) qui furent très meurtrières »<sup>38</sup>. Néanmoins les textes régionaux organisent aussi leurs narrations autour de la fondation des îlots de sédentarité que sont les ksour.

### **La fondation des ksour**

Les ksour sont assez bien documentés par les chroniques, même si elles ne présentent, comme le remarque Rachid Bellil, ni une vision globale ou un récit synthétique sur le passé, ni l'histoire d'un ensemble géographique homogène qui aurait pu être l'une des trois régions Gourara, Touat, Tidikelt ou plus largement le grand Touat. Elles exposent plutôt une « vision locale empreinte du sens du détail et proposent une sorte de remontée dans le passé des différents ksour »<sup>39</sup>.

Ce passé est présenté de manière très événementielle, par la description, assez brève, de l'arrivée successive des différents groupes. Souvent il est précisé que les descendants se disputent sur la question de l'antériorité de l'installation sans que celle-ci ne soit tranchée par le compilateur. Les textes s'avèrent ainsi intéressants non tant pour rétablir une chronologie que pour étudier les mécanismes des constructions identitaires.

Que présentent alors ces chroniques ? Elles donnent à voir, on l'a vu, des groupes désignés par l'expression « *Awlād Untel* », les descendants d'Untel. Ces groupes sont appelés *qabā'il*, terme que l'on traduit généralement par tribus mais qui, dans ce contexte, désigne plutôt des lignages. Une fois ces lignages installés, ils se divisent en lignages plus restreints – on peut parler alors de « familles » ou de « maisonnée » – encore désignés par le terme de *qabā'il* mais qui portent cette fois-ci plutôt le nom de *Ayt* ou *At Untel*, équivalent berbère du

<sup>38</sup> Il s'agit d'Al-Hilālī qui écrit en 1688 cité par Martin, *Les oasis sahariennes*, p. 67.

<sup>39</sup> Rachid Bellil, *Les oasis du Gourara II- La fondation des ksour*, Paris-Louvain, Peeters, 2000, résumé préliminaire.

terme *Awlād*. Ce sont ces familles qui héritent des parts d'eau. Lorsque d'autres lignages s'adjoignent, chacun s'individualise dans l'espace par son habitat, c'est-à-dire par son ksar ou son quartier dans le ksar se projetant ainsi sur un lieu. C'est ensuite, selon Bellil, le rapport au territoire qui prévaut sur le maintien d'une identité tribale<sup>40</sup>, l'identification se faisant désormais par le biais du ksar puis par celui des parts d'eau allouées à chaque famille.

Prenons l'exemple de Tamentit qui est l'un des sites les plus anciennement mentionnés, notamment par Ibn Khaldoun au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup>. Le village primitif aurait été fondé par des Berbères judaïsés, d'où son nom de « Tamentit la juive », sans que l'on sache à quand remonte cette fondation. Al-Tamanṭīṭī (m. 1770) rapporte ensuite que, selon la tradition (*yūqāl anna...* « on raconte que... »), il s'agirait d'une construction de Lamtūna almoravides qui, à la chute de cette dynastie, auraient trouvé refuge au Touat où ils auraient bâti le ksar de Tāylūt. Ils auraient, par la suite, construit un autre grand ksar qui prit le nom d'Ayt 'Alī Yūsuf, et la réunion de ces deux ksour aurait pris le nom d'Awlād Ya'qūb<sup>42</sup>. C'est là qu'al-Maghīlī se serait installé à son arrivée au Touat en 1479<sup>43</sup> ; un ksar porte aujourd'hui encore son nom. Chaque famille y est propriétaire de parts d'eau de la foggara, parts qui portent le nom de la *qabīla* : Ayt Yūsuf, Ayt Muḥammad, Ayt Mūsā...

On voit ensuite de nouveaux ksour apparaître comme étant des « quartiers ». Dès 1314 est notamment mentionné le ksar des Awlād Muḥammad : s'y installe le premier cadī connu au Touat, 'Īsa b. Muḥammad al-Baṭṭiwi<sup>44</sup>. Ce ksar est contigu à celui de Tāylūt<sup>45</sup>. L'ensemble forme une agglomération étendue qui porte le nom de Tamentit. Al-Tamanṭīṭī, dans l'introduction de son récit, insiste sur ces « ksour rapprochés (*muttaṣilat al-bayān fī quṣūr*), aux assises solides et aux maisons contiguës » au milieu d'une palmeraie verdoyante<sup>46</sup>. En 1447, Malfante, un voyageur génois qui séjourne à Tamentit, parle quant à lui de 18 ksour (*castra*) qui formeraient des quartiers attenants de Tamentit, l'ensemble étant ceint d'une muraille unique (*uno muro*). Il évoque les « chefs » (*domini*) de ksour qui protègent leurs ressortissants sans évoquer les liens tribaux qui lient entre eux les différents résidents. Il précise d'ailleurs que beaucoup de juifs vivent à Tamentit sous la protection de ces « chefs »

<sup>40</sup> Rachid Bellil, *Les oasis du Gourara I- Le temps des saints*, Paris, Louvain, Peeters, 1999, p. 83.

<sup>41</sup> Ibn Khaldūn, *Histoire des Berbères*, voir par exemple tome I, p. 116, 128, 191.

<sup>42</sup> Al-Tamanṭīṭī, *Al-qawl al-basīṭ*, p. 16 ; « Origines des populations du Touat », p. 228.

<sup>43</sup> Martin, *Les oasis sahariennes*, p. 124.

<sup>44</sup> Bakrī, *Al-Nubdha fī tārikh*, p. 277.

<sup>45</sup> Voir figures 3 et 4.

<sup>46</sup> Al-Tamanṭīṭī, *Al-qawl al-basīṭ*, p. 14 ; Al-Tamanṭīṭī, « Origines des populations du Touat », p. 226.

et que le commerce a lieu par leur intermédiaire<sup>47</sup>. Cette présence des juifs n'est pas toujours gommée dans les chroniques locales. Al-'Amūrī, cité par Martin<sup>48</sup>, rapporte par exemple qu'en 838/1435 une grande famine survient dans la région et que les nomades des Awlād 'Alī b. Hariz vinrent acheter des dattes aux juifs de Tamentit<sup>49</sup>. Ces derniers furent massacrés et chassés en 1492 après l'affaire montée contre eux par al-Maghīlī<sup>50</sup>.

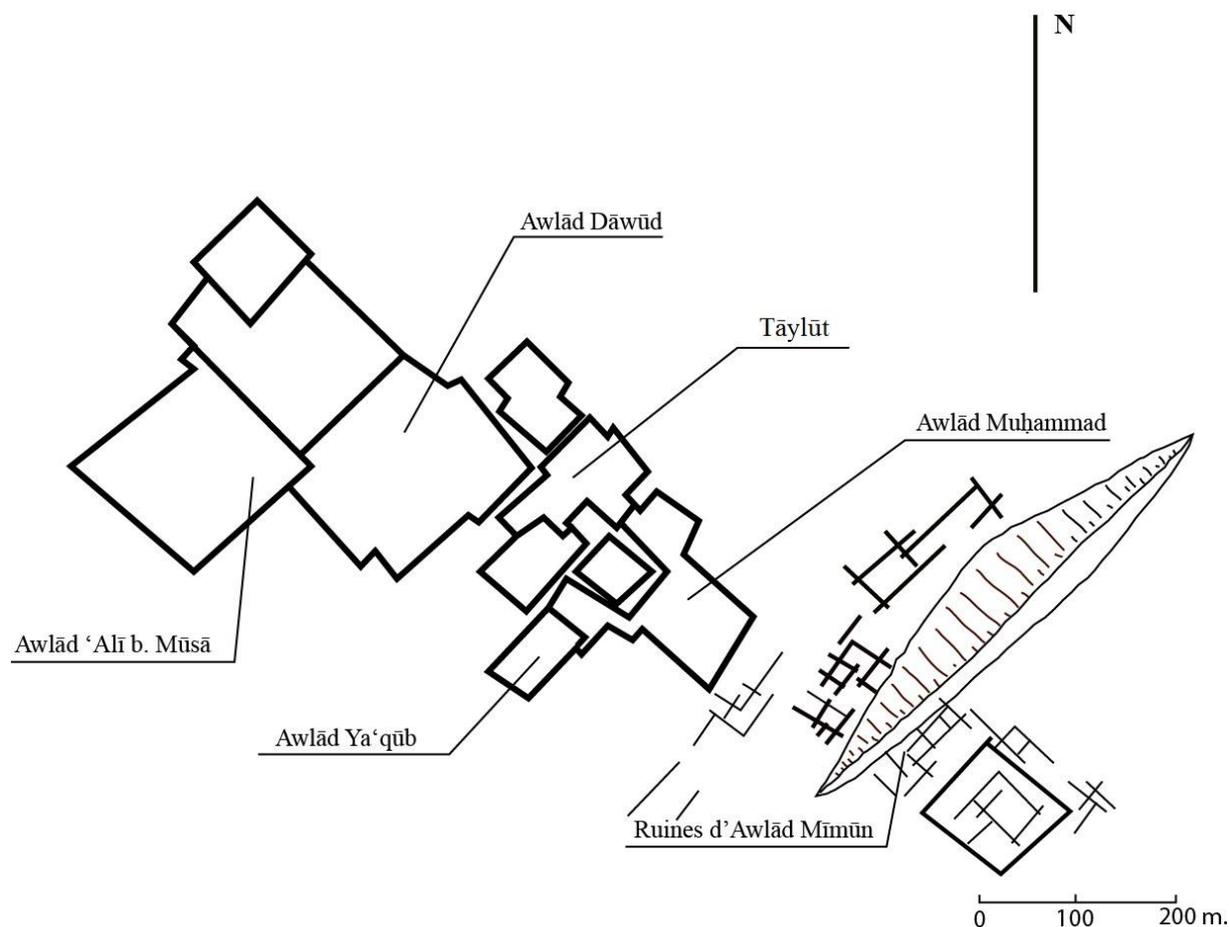


Figure 3 : Tamentit plan schématique. Echelle 1/10 000<sup>e</sup> environ d'après J. C. Échallier, Villages désertés et structures agraires anciennes du Touat-Gourara (Sahara Algérien), Paris, 1972, p. 53.

<sup>47</sup> Antonio Malfante, « Découverte d'une relation de voyage datée du Touat et décrivant en 1447 le bassin du Niger », éd. par Ch. De la Roncière, *Bulletin de la Section de Géographie XXXIII*, 1918 : trad. p. 5 et 7, éd. p. 23-24.

<sup>48</sup> Il s'agit peut-être de Mūlay Aḥmad b. Hāshim al-'Amūrī auteur d'une *riḥla* datée de 1701.

<sup>49</sup> Martin, *Les oasis sahariennes*, p. 120.

<sup>50</sup> Georges Vajda, « Un traité maghrébin «adversus judaeos»: aḥkām ahl al-ḍimma du Ṣaykh Muḥammad b. 'Abd al-Karīm al-Maḡīlī », in *Études d'orientalisme dédiées à la mémoire de Levi-Provençal*, vol. II, Paris, G. P. Maisonneuve et Larose, 1962, 805-814 ; Hassan Ibrahim Gwarzo, *The Life and Teachings of al-Maghīlī with particular reference to the Saharan Jewish Community*, thèse soutenue à SOAS (Université de Londres), 1972 ; John Owen Hunwick, « Al-Maghīlī and the Jews of Tuwāt: The Demise of a Community », *Studia Islamica* 61, 1985, p. 55-183 ; Id., « The rights of dhimmis to maintain a place of worship : a 15th century fatwa from Tlemcen », *Al-Qantara* 12, fasc.1, 1991, p. 133-155.



Figure 4 : Tamentit – Cliché Élise Voguet 2012

Prenons maintenant un exemple au Gourara : celui du ksar d'Awlād Sa'īd (au nord de la sebkha de Timimoun). Une chronique locale du XX<sup>e</sup> siècle, rédigée à l'aide des manuscrits que détenait le caïd, évoque une petite communauté juive primitive installée à Tawriht identifiée au noyau d'habitat primitif de l'oasis<sup>51</sup>. Ensuite, comme pour Tamentit, de nouveaux lignages s'agrègent et de nouveaux ksour apparaissent. Un premier groupe zénète de nomades chameliers, celui des Ayt Lahcen, serait arrivé du Tafilalt au début du XIV<sup>e</sup> siècle et aurait acheté un ksar de l'oasis<sup>52</sup>. Un deuxième groupe, présenté par la chronique comme descendant des Omeyyades, les Ayt Bā Muḥammad, reçoit des terres au même moment<sup>53</sup>. Un troisième, celui des Jazūlīn, originaires de Marrakech, arrive avec un groupe d'esclaves : il va lui aussi acquérir des terres et construire un ksar. Plus tard les esclaves bâtiront leur propre ksar<sup>54</sup>. Inutile de continuer plus avant cette énumération : comme pour Tamentit, nous voyons

<sup>51</sup> Bellil, *Les oasis du Gourara II*, p. 32.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 33-34.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 41-42.

progressivement se former une agglomération de ksour dans l'oasis d'Awlād Sa'īd, chaque ksar portant le nom du lignage qui s'y installe.

Les chroniques construisent ainsi une histoire qui lie intrinsèquement (y compris par le biais des toponymes) un lignage, une famille, à un lieu. Pourtant, si chaque ksar devient la résidence d'un lignage, l'ensemble des ksour d'un même lieu forment une agglomération (*balad*) réunissant des gens d'origines et de statuts différents. Les chroniques, en insistant sur les fondations et les filiations, gommant cette mixité au profit d'une vision très lignagère de l'histoire, mais il se construit de toute évidence une solidarité entre ksouriens résidant dans un même espace et unis pour faire face aux dangers communs. C'est ce que suggèrent les sources exogènes notamment le témoignage de Malfante. Chaque ksar affiche certes son histoire familiale, mais le lignage semble ensuite progressivement s'effacer dans les textes locaux au profit d'alliances territoriales visant à défendre l'oasis. Dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, l'organisation politique de Tamentit en témoigne avec le poids d'une *jamā'a*, une assemblée, qui fait corps unique et que l'on voit intervenir tout autant que l'expression *Ahl Tamentit* « les gens de Tamentit ». Une chronique non datée, rapporte ainsi que vers 1385, « les gens de Tamentit » intervinrent pour régler un problème commercial survenu à la sortie de la ville et que la *jamā'a* du Tīmī (la région de Tamentit) fut alors convoquée<sup>55</sup>. Ces expressions font clairement état d'une identité territoriale qui supprime les lignages.

Ce sont sans doute ces configurations qui permettent de comprendre le débat sur la question des *soff*, ces « ligues de protections » ou « partis » qui divisent le Touat entre Yahmid et Sufyān. Une première hypothèse, notamment suggérée par La Martinière et Lacroix d'après le rapport du Capitaine Godron<sup>56</sup>, présentait cette fraction au sein des populations comme une division ethnique : les Yahmid auraient regroupé les lignages arabes, les Sufyān les lignages zénètes<sup>57</sup>. Mais comme Rachid Bellil le suggère, rejoignant en cela les observations de Pierre Bonte au sujet de l'Adrar mauritanien<sup>58</sup>, les *soff*, qui ne semblent pas apparaître avant la fin XVII<sup>e</sup> siècle, sont avant tout des alliances politiques entre différents lignages, alliances qui échappent totalement aux clivages ethniques et qui traduisent des rivalités d'influences correspondant à un mode de gestion des équilibres politiques locaux.

<sup>55</sup> Martin, *Les oasis sahariennes*, p. 114.

<sup>56</sup> Capitaine Godron, chef de l'annexe d'El Goléa, *Renseignements sur les populations du Gourara, du Touat et du Tidikelt. Zaouias, ordres religieux, sofs. 16 mai 1894.*

<sup>57</sup> H.-M.-P. De La Martinière et N. Lacroix, *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest africain, tome IV Les oasis de l'extrême-sud algérien*, Gouvernement général de l'Algérie. Service des affaires indigènes, 1894, note 1, p. 376.

<sup>58</sup> Pierre Bonte, *L'émirat de l'Adrar mauritanien. Ḥarīm, compétition et protection dans une société tribale saharienne*, Paris, Karthala, 2008.

Pour le XV<sup>e</sup> siècle, les récits locaux opèrent un changement dans leurs narrations : ce ne sont plus des groupes que l'on voit s'installer, mais des hommes. Ils sont présentés comme des bâtisseurs de ksour et de zawiya et fondent des lignages. Ce changement est lié à l'apparition de deux phénomènes qui vont bouleverser la configuration de la société touati, celui des *mrabfīn* et celui des *shurafā'*.

### **Des hommes et des lignages : *shurafā'* et *mrabfīn***

Les érudits du Touat qui rédigent ces chroniques, pour beaucoup issus de ces lignages, fabriquent ainsi une histoire qui fait la part belle à leurs ancêtres. Dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, on voit arriver au Touat des savants venus du Maghreb qui s'établissent dans la région<sup>59</sup>. Ce sont les recueils biographiques qui documentent le mieux la venue de ces personnages. Si on les voit parvenir seuls au Touat, certains s'installent avec d'autres membres de leur famille et vont laisser une descendance, parfois un lignage. On peut citer à titre d'exemple Yaḥyā b. Yīdīr b. 'Atīq al-Tadlīsī, savant formé à Tlemcen, qui serait arrivé au Touat en 845/1441, plus précisément à Tamentit où il aurait occupé la judicature et formé plusieurs savants<sup>60</sup>. Il est enterré dans le ksar des Awlād 'Alī b. Mūsā où son tombeau fait l'objet d'un pèlerinage<sup>61</sup>. Ses descendants, les Awlād Yaḥyā, vont ensuite former l'un des lignages importants de Tamentit.

Parmi ses élèves il faut citer 'Abdallah al-'Aṣnūnī (qui s'est opposé au célèbre al-Maghilī à propos des synagogues du Touat) : originaire de Tlemcen, il arriva au Touat en 862/1458<sup>62</sup> avec sa famille, notamment son frère Sīdī b. Abī Bakr<sup>63</sup>. D'abord installé parmi les Banī Tāmīr du Tīmī, il aurait ensuite rejoint Tamentit. Il fut nommé à la fonction de cadi après la mort de son maître en 877/1473. Cette fonction fut ensuite conservée dans sa famille : c'est son neveu, Sīdī Sālim (m. 968/1561) qui l'a obtenu du vivant même de son oncle en 914/1508<sup>64</sup> créant « un premier lignage lettré »<sup>65</sup>, lignage dont les hagiographes font remonter l'origine à 'Alī et Fatima. Si celle-ci ne parvient pas à s'imposer durablement comme famille de jurisconsultes, elle va subsister, selon al-Tamentīfī, parmi les Awlād Yaḥyā déjà cités, notamment au sein du ksar qui prendra le nom du Cadi Sīdī Sālim.

<sup>59</sup> Élise Voguet, « Tlemcen-Touat-Tombouctou. Un réseau transsaharien de diffusion du mālikisme (fin VIII/XIV<sup>e</sup>-XI/XVII<sup>e</sup> siècle) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 141, 2017.

<sup>60</sup> Al-Tinbukṭī, *Nayl al- Ibtihāj*, p. 637.

<sup>61</sup> Bakrī, *Al-Nubdha fī tārikh*, p. 69.

<sup>62</sup> *Durrat al-aqlām*, al-Mṭārfa : 6, Kūsām : 19.

<sup>63</sup> Al-Tamanṭīfī, *Al-qawl al-basīṭ*, p. 31

<sup>64</sup> Al-Tamanṭīfī, *Al-qawl al-basīṭ*, p. 31 ; voir aussi Martin, *Quatre siècles*, p. 27 et Muglāfī, Ja'frī, *Mu'jam A'lām Tuwāt*, p. 223

<sup>65</sup> Warscheid, *Droit musulman et société au Sahara*, p. 31.

On voit, dans ce dernier exemple, se constituer des lignages se réclamant d'une ascendance prophétique, *les shurafā'*. Ils prennent pied dans la région dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, arrivant notamment du Tafilalt (la région de Sijilmassa) et sont pour la plupart liés à Fès, ville qui, pour reprendre les mots de Rachid Bellil, « constitue le centre du pouvoir et de l'idéologie sharifiens »<sup>66</sup>. Ils se rattachent de manière un peu confuse soit aux Idrissides (descendants d'Idris, le fondateur de Fès au VIII<sup>e</sup> siècle) soit aux Mérinides (qui les premiers avaient fait appel aux *shurafā'* idrissides pour soutenir et légitimer leur pouvoir). Les récits locaux présentent leurs installations comme étant le fait soit d'individus isolés, soit de petits groupes. L'exemple de Moulay 'Alī, *sharīf* qui vivait au Tafilalt dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, illustre le processus. Parti commercer à Tombouctou, il serait passé par le Touat où il aurait vendu des marchandises à crédit dans la région de Reggane (Tidikelt) au sud. Lorsqu'il y repassa pour récupérer sa créance, son débiteur refusa de le payer. Les gens du pays l'invitèrent à s'établir parmi eux, ce qu'il se décida à faire espérant peut-être récupérer son dû. Il se serait ensuite marié à la fille d'un cheikh et se serait installé. Son fils y fit plus tard bâtir une *zawiya*<sup>67</sup>. Ce parcours est assez représentatif de ce que présentent les chroniques, les mariages constituant souvent le point d'articulation entre le nouveau venu et la région. Les lignages de *shurafā'* qui se forment alors sont comparables à une aristocratie de grands marchands et de propriétaires terriens<sup>68</sup>. Ces *shurafā'* participent à élargir les frontières identitaires pour créer, entre le Maghreb et le Touat, une sorte de continuité géographique assurée par les lignages et les intérêts économiques partagés. Ces lignages, comme les autres, s'insèrent dans le paysage par le biais de la construction de ksour.

Apparaissent également les lignages « maraboutiques » dont l'installation, qui précède dans le temps celle des *shurafā'*, suit le même schéma. Le personnage d'al-Maghilī est de ce point de vue emblématique. Présenté plutôt comme un saint (*wālī*) que comme un savant (*'ālim*), il arriva au Touat en 1479, s'établit d'abord à Tamentit avant d'aller fonder une *zawiya* à Bou 'Alī dans le Touat el-Henné où ses descendants sont demeurés.

Les récits hagiographiques font la part belle à ces saints personnages qui s'installent entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Originaires du Maghreb pour la plupart, ils s'allient avec une tribu locale, créant rapidement une petite communauté, une *zawiya* et un lignage. C'est par exemple le cas de 'Umar b. Muḥammad (m. 1468) dont la trajectoire est assez représentative de la façon dont les textes présentent le phénomène. Il arrive à Tamentit,

<sup>66</sup> Bellil, *Les oasis du Gourara II*, p. 29.

<sup>67</sup> Martin, *Quatre siècles*, p. 19-20.

<sup>68</sup> Warscheid, *Droit musulman et société au Sahara*, p. 16.

s'installe d'abord dans le ksar des Awlād Muḥammad avant d'acheter le ksar et les terres alentours. Il est l'ancêtre d'un des plus grands lignages de *mrabṭīn* de la région, les al-Bakrī. Ceux-ci s'allient bientôt par mariage à la famille des al-‘Asnūnī déjà citée, le fils de ‘Umar, Mīmūn, épousant la fille du célèbre cadī. C'est ce même Mīmūn qui serait le fondateur d'un autre ksar de Tamentit celui des Awlād Mīmūn situé à quelque 200 mètres du ksar des Awlād Muḥammad<sup>69</sup>. La famille donne son nom au ksar dans lequel une zawiya aurait été fondée en 1510<sup>70</sup>. Al-Tamanṭīṭī évoque, dans sa chronique, la *qasba* des Awlād Muḥammad encore habitée par les Awlād Sīdī al-Bakrī au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup>.

Ces *mrabṭīn* n'arrivent cependant pas exclusivement du nord, on trouve également quelques exemples de saints venus notamment de l'Adrar. C'est le cas du cheikh Ḥajjū présenté, par le chroniqueur al-Hilālī, comme bâtisseur du ksar d'Adrar « en souvenir de son pays d'origine » ainsi que d'une zawiya<sup>72</sup>.

Le développement de ces lignages « maraboutiques », se déploie de manière quasi concomitante avec ce qui se passe au nord<sup>73</sup>. Au Touat, comme au Maghreb, les groupes ainsi créés participent à sécuriser les routes et se mêlent à la société locale en mettant en valeur des terres. Les *mrabṭīn* forment bientôt un nouveau groupe élitaire et s'érigent en force sociale en capitalisant de nombreuses ressources, notamment foncières. Ces nouvelles « tribus » se retrouvent au sommet de la hiérarchie sociale. Elles participent à la diffusion de l'islam scripturaire, à l'exercice de la justice et au processus d'acculturation du milieu local<sup>74</sup> qui sort alors de la dynamique des seuls rapports pouvoir/tribus pour reprendre l'heureuse expression de Mohammed Mezzine<sup>75</sup>. Ils deviennent un pôle d'autorité et permettent aux souverains du Maghreb, de disposer de points d'appui dans les territoires qui échappaient jusque-là à la centralisation étatique. Ils sont présentés comme se tenant à l'écart des oppositions claniques, notamment des dissensions entre *soff*, s'affirmant comme des intermédiaires entre les populations locales ainsi qu'entre celles-ci et les pouvoirs centraux qui vont notamment gratifier ces lignages d'exemptions fiscales. Les Awlād Sīdī al-Bakrī sont ainsi présentés par al-Tamanṭīṭī comme jouissant d'une très grande considération auprès du sultan et étant

<sup>69</sup> Voir Figure 3.

<sup>70</sup> Martin, *Quatre siècles*, p. 27.

<sup>71</sup> Al-Tamanṭīṭī, *Al-qawl al-basīṭ*, p. 17.

<sup>72</sup> Martin, *Les oasis sahariennes*, p. 86.

<sup>73</sup> Élise Voguet, « Chefs de tribus et *murābiṭūn*. Des élites rurales du Maghreb médiéval ? », *Mélanges de l'École française de Rome* 124, n° 2, 2012, p. 375-382.

<sup>74</sup> Warscheid, *Droit musulman et société au Sahara*, p. 16.

<sup>75</sup> M. Mezzine, *Le temps des marabouts et des chorfa : essai d'histoire sociale marocaine à travers les écrits de jurisprudence religieuse*, Thèse, Paris 7, 1988, p. 8.

exemptés d'impôts (*lahum tahrār min gharāmati al-sultān wa ta'zīm minhu*)<sup>76</sup>. Un brevet sultanien du XVI<sup>e</sup> siècle leur confirme que « dans l'État chérifien, les chorfa et les merabtines sont exemptés d'impôt »<sup>77</sup>. Les recueils de fatwas des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles confirment ces exemptions fiscales. Ils portent également de nombreuses traces d'arbitrages réalisés par les *mrabṭīn* mais viennent pourtant montrer que, contrairement à ce qui ressort des récits hagiographiques qui font de ces personnages des arbitres, des médiateurs inter-tribaux, ceux-ci ne sont pas toujours au-dessus des clivages et des compétitions entre lignages. Ils font, comme l'a très bien montré Ismaïl Warscheid, pleinement partie des tensions de leur environnement<sup>78</sup>. L'exemple de l'installation des Kounta, rapporté dans un feuillet trouvé au Tīmī par Martin, vient aussi illustrer cette position : ce fameux lignage de *mrabṭīn* y est présenté comme « gens de guerre » venus soumettre la région et imposer une contribution comme le ferait n'importe quelle tribu bédouine<sup>79</sup>.

Il faut enfin souligner que ces deux groupes élitaires, *shurafā'* et *mrabṭīn*, finissent parfois par se confondre dans le paysage touatien. Des *mrabṭīn* viennent s'installer auprès de lignages de *shurafā'*, d'autres se revendiquent d'emblée « d'origine chérifienne ». Les chroniques valident ainsi le cumul de leurs prestiges religieux respectifs.

### Conclusion

Tenter de retracer l'histoire du peuplement de la région consiste surtout, comme nous l'avons vu, à faire l'histoire des représentations d'érudits locaux d'époque moderne qui façonnent leur passé en fonction du présent. Ils construisent des récits qui mettent en avant la région comme lieu de passages et de brassages, et qui pourtant façonnent une identité locale faisant des ancêtres les éponymes des lignages et donnant leurs noms aux ksour. Cet ancrage dans le paysage oasien, qui ne gomme pas les origines exogènes (qu'elles soient réelles ou fictives), rend bien compte d'un espace à la fois « insulaire » et connecté par les voies transsahariennes, structuré par les circulations.

<sup>76</sup> Al-Tamanṭīī, *Al-qawl al-basīl*, p. 17 ; « Origines des populations du Touat », p. 229.

<sup>77</sup> Martin, *Quatre siècles*, p. 37-38 : Brevet daté de 994/1586.

<sup>78</sup> Warscheid, *Droit musulman et société au Sahara*, p. 127.

<sup>79</sup> Martin, *Quatre siècles*, p. 34.